



# Compte rendu de la 4<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée des réseaux ruraux européens

Bruxelles, 14 décembre 2017



## Introduction

09 h 30 – 09 h 50

Accueil et  
introduction

Mario Milouchev,  
DG AGRI

Allocution  
d'ouverture

Mihail Dumitru,  
directeur général  
adjoint, DG AGRI

*Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien fourni*

La bienvenue est souhaitée aux participants de la 4<sup>e</sup> Assemblée des réseaux ruraux européens. Le président présente le [programme](#) de la réunion.

Mihail Dumitru, directeur général adjoint de la DG AGRI, souligne l'importance de l'Assemblée et de sa grande diversité de parties prenantes, ainsi que le rôle significatif que les réseaux ruraux jouent et continueront à jouer dans la mise en œuvre des PDR. Il évoque la communication de la Commission intitulée [L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture](#) et le rôle qu'elle envisage pour la future PAC, à savoir contribuer à l'élargissement du Traité de l'UE et des engagements politiques. Il attire l'attention sur quatre grandes directions annoncées dans ce document : renforcement de la protection de l'environnement et de l'ambition en matière de changement climatique ; meilleur ciblage de l'aide agricole ; importance accrue accordée à la recherche, à l'innovation et à la connaissance en tant que moteurs clés de changement ; et simplification. Il souligne également la proposition consistant à passer d'un modèle de mise en œuvre basé sur la « conformité » à un autre modèle basé sur les « résultats », avec une nouvelle répartition des responsabilités entre l'UE et ses États membres.

Il mentionne une série d'activités et d'événements des réseaux ruraux (RR) qui contribuent à améliorer la conception et la mise en œuvre de la politique de développement rural, notamment la récente enquête des GAL LEADER, le travail en matière d'innovation et de numérisation, les Villages intelligents et la prochaine conférence rurale de l'OCDE organisée conjointement avec la DG AGRI et le Royaume-Uni, avec le soutien du REDR.

## Communication sur la PAC

09 h 50 – 10 h 30

Communication sur  
la PAC

Guido Castellano,  
DG AGRI

[Guido Castellano](#) (DG AGRI) présente un aperçu complet de la communication sur la PAC et annonce que la proposition législative concernant la nouvelle PAC devrait suivre en mai ou juin 2018.

Les membres de l'Assemblée posent des questions sur le budget, qui reste à présenter ; le peu de temps disponible pour adopter le nouveau cadre juridique en tenant compte du cycle politique actuel (élections du Parlement européen en 2019, etc.) ; le peu d'attention et de mention à l'égard de l'approche LEADER/CLLD et la nécessité de promouvoir une transformation plus vaste des zones rurales ainsi que de remédier aux disparités entre zones urbaines et rurales ; la nécessité de mieux définir les jeunes agriculteurs actifs et ceux qui viennent de s'installer, afin de favoriser leur maintien et leur renouvellement ; la nature des relations avec les autres Fonds ESI et la façon dont le nouveau modèle de mise en œuvre fonctionnera, en particulier par rapport au nouveau cadre d'appui aux objectifs environnementaux et climatiques.

M. Dumitru explique que la communication sur la PAC a été publiée en novembre afin de laisser aux parties prenantes plus de temps pour en discuter avant que

les propositions de textes législatifs ne soient mises sur la table vers la fin mai ou juin 2018. Il fait savoir que des discussions sont en cours avec d'autres DG concernant la meilleure façon d'assurer des liens et une cohérence solides entre la PAC et la politique de cohésion. Il souligne également que les plans stratégiques de la PAC, couvrant à la fois le premier et le deuxième piliers et fondés sur des évaluations sectorielles, seront convenus avec chaque État membre (ÉM).

L'intention est de mettre en place un nouveau modèle de mise en œuvre plus ambitieux. Chaque État membre élaborera un plan de PAC basé sur une analyse SWOT et une évaluation ex-ante. Ce plan, assorti d'objectifs de performance, devra recevoir l'approbation de la Commission européenne. Les conséquences en cas de non réalisation des objectifs restent à déterminer. Le point clé est que la nouvelle architecture sera plus simple et laissera une plus grande subsidiarité aux États membres quant à la conception de régimes d'appui adaptés à leurs besoins, qui devront être mis en œuvre avec plus d'efficacité.

Concernant le renouvellement de génération, outre les dispositions de la politique de l'UE, beaucoup de choses dépendent des compétences des ÉM et peuvent donc être entreprises au niveau national. Il s'agit notamment de faciliter l'accès aux terres pour les agriculteurs qui viennent de s'installer, de réexaminer le droit successoral et d'améliorer la coordination du soutien au niveau national et de l'UE.

L'approche CLLD/LEADER, hautement appréciée, sera maintenue. L'attention des participants est attirée sur le fait que la PAC restera inclusive et continuera à privilégier les communautés vulnérables.

Au sujet du nouveau modèle de mise en œuvre et du cadre d'appui aux objectifs environnementaux et climatiques, M. Dumitru souligne que l'intention est de simplifier mais aussi de rehausser le niveau d'ambition.

### Synthèse de l'évaluation ex-post des PDR 2007-2013

10 h 30 – 11 h 00  
Synthèse de  
l'évaluation ex-post  
des PDR 2007-2013  
Agnieszka  
Gogolewska,  
DG AGRI

[Agnieszka Gogolewska](#) (DG AGRI) présente un résumé de la synthèse des évaluations ex-post des PDR de la période 2007-2013.

Les membres de l'Assemblée demandent si l'analyse des évaluations ex-post est disponible au niveau des États membres. Selon le commentaire de l'un d'entre eux, il y aurait une lacune dans l'évaluation de l'approche LEADER : il est assez facile de compter les emplois créés mais plus difficile d'évaluer les impacts plus qualitatifs sur l'inclusion sociale. Par ailleurs, un membre demande si le rapport coûts/avantages a été mesuré et intégré dans les résultats.

Le président explique que chaque PDR a été évalué au niveau national ou régional et que ces évaluations ex-post ont été publiées par les Autorités de gestion. En dépit de cela, les rapports d'évaluation ex-post varient beaucoup et la présentation ne pouvait qu'en fournir une synthèse. Le rapport coûts/avantages a été confirmé comme l'une des questions examinées lors des

évaluations. Plus précisément, il a été déterminé avec quelle efficacité les ressources ont été utilisées pour livrer les produits.

Concernant l'évaluation de LEADER, au cours de la période de programmation actuelle, la Commission européenne (CE) a publié des lignes directrices non contraignantes qui proposent une approche de l'évaluation de LEADER/CLLD. Ces lignes directrices sont disponibles [en ligne](#).

À la fin de la session, le président donne un point d'information sur la rotation des membres du Groupe de pilotage. L'idée est de présenter et étudier l'intérêt et la portée de ce système de rotation lors de la prochaine réunion du Groupe de pilotage au mois de mai.

### Auto-évaluation des activités des réseaux ruraux

11 h 30 – 12 h 30

Résumé des  
résultats de  
l'exercice d'auto-  
évaluation des RR  
en 2017

Sari Rannanpää,  
Point de contact du  
REDR

[Sari Rannanpää](#) présente le résumé des conclusions et recommandations tirées de l'exercice d'auto-évaluation des RR en 2017. Les membres de l'Assemblée sont invités à discuter de ces résultats et à faire part des ajouts et/ou modifications qu'ils voudraient y apporter pendant la session des groupes de travail en parallèle qui suit. Chaque groupe de travail examine la totalité des recommandations (regroupées en objectifs généraux des RR).

Dans l'ensemble, les membres de l'Assemblée sont d'accord avec la totalité des 12 recommandations, qui peuvent être consultées [ici](#). Les principaux points qui se sont dégagés des discussions sont repris ci-dessous:

#### Participation renforcée

- L'échange de bonnes pratiques et la façon dont les résultats ont été atteints, peuvent être utiles dans ce contexte.
- Réfléchir à des pistes pour partager une mise en œuvre réussie au lieu de se contenter de « donner » simplement des recommandations.
- Des événements au niveau de l'UE pourraient être reproduits par l'intermédiaire des RRN en tenant compte des différents niveaux régional, national, cluster, etc, cette approche pouvant porter des initiatives locales au niveau de l'UE et vice versa.
- La traduction massive de l'ensemble des documents est onéreuse et peut s'avérer inefficace comme moyen d'accroître la participation. Il serait pertinent d'envisager des traductions sélectives, l'adaptation de documents aux contextes locaux et l'utilisation de divers canaux de diffusion/médias.
- Encourager l'appui de pair à pair entre RRN. L'on pourrait utiliser diverses formes de clusters – géographiques, régionaux et thématiques – au sein des ÉM et entre eux.
- Les RRN devraient chercher à recueillir et partager des contributions des parties prenantes locales. Les capacités des RRN étant souvent limitées, il s'avérerait pertinent d'utiliser d'autres réseaux si possible.
- Il faudrait reconnaître les différentes responsabilités des membres du réseau et les mettre en œuvre de façon à favoriser l'entraide. Les RRN

14 h 00 – 14 h 15

Feedback des  
ateliers parallèles

John Grieve, David  
Lamb

Point de contact du  
REDR

Margarida Ambar

Point de service du  
PEI-AGRI

devraient mener des efforts pour encourager la participation, avec le soutien des AG.

#### Améliorer la qualité de la politique

- Déterminer où des goulets d'étranglement de la mise en œuvre ont été éliminés. Partager les approches positives en partenariat avec les parties prenantes et permettre des débats en réseaux devrait être encouragé
- Partager les expériences sur la façon dont le CLLD pluri-fonds fonctionne en pratique selon l'approche ascendante. Impliquer les GAL, les AG ainsi que les acteurs au niveau européen, y compris les différentes DG est suggéré.
- Comprendre qu'il y a différents types de bonnes pratiques, notamment de bonnes méthodologies et envisager de développer le concept d'« excellentes pratiques ». Afin de maximiser l'impact sur la mise en œuvre, il faudrait idéalement commencer à partager ces pratiques vers le milieu de l'année 2018.
- S'assurer que l'information est partagée en amont et en aval de la chaîne de mise en œuvre, en exploitant les expériences d'autres secteurs et fonds. Dans la mesure du possible, les RRN devraient interagir avec les cadres de politiques pour chercher à améliorer la mise en œuvre.

#### Accroître la sensibilisation

- Simplifier la communication, tout en s'assurant de ne pas perdre les messages clés.
- Améliorer le ciblage des contenus et utiliser divers canaux de communication en gardant à l'esprit qu'ils ne sont pas tous inclusifs.
- Il importe de redoubler d'efforts pour identifier les meilleurs agents multiplicateurs. Envisager d'utiliser davantage d'autres réseaux comme « hubs » supplémentaires et d'impliquer activement les organisations de l'UE (dont la plupart sont également actives dans les ÉM) est recommandé dans cette perspective.
- Divers avis sont exprimés concernant les traductions et la recherche d'une sensibilisation accrue. Certains participants recommandent de confier ce travail au niveau européen, d'autres au niveau national. Certains RRN (et d'autres organisations établies dans les ÉM) ont déjà choisi de faire traduire ce qui leur importe réellement. Pour partager les informations spécifiques des ÉM, la traduction vers l'anglais est nécessaire pour une diffusion à plus grande échelle.

### Activités des RR en 2018

14 h 15 – 15 h 00

#### Activités des RR en 2018

Michael Gregory

Point de contact du  
REDR

[Michael Gregory](#) présente les activités prévues du PC du REDR pour 2018. Il précise que l'atelier organisé en janvier par la DG AGRI sur la proposition de nouvelle approche de mise en œuvre de la PAC basée sur les résultats s'adressait spécialement aux AG et aux OP.

Une préoccupation est exprimée concernant le fait que la tenue d'un atelier sur le règlement « omnibus » en mai 2018 viendrait trop tard pour influencer ledit règlement. En réponse, la DG AGRI clarifie que l'objectif de l'atelier de mai 2018

Hannes Wimmer,  
Helpdesk  
Evaluation du REDR

sera d'expliquer « comment utiliser » les nouvelles possibilités que le règlement « omnibus » ouvrira pour la mise en œuvre des PDR.

[Hannes Wimmer](#) présente une mise à jour des activités du Helpdesk Evaluation du REDR prévues pour 2018 et explique que les discussions sur le programme de travail annuel ne sont pas encore arrivées à leur terme.

Une question est soulevée au sujet de la structure du cadre d'évaluation après 2020, compte tenu des modifications proposées pour la PAC. La DG AGRI confirme que l'évaluation jouera un rôle encore plus crucial. La mise à jour du cadre d'évaluation est encore en phase de développement mais il est envisagé de s'inspirer du système existant en y ajoutant quelques nouveaux éléments.

Koen  
Desimpelaere,  
Point de service du  
PEI-AGRI

[Koen Desimpelaere](#) met en évidence les priorités et le processus de mise en réseau du PEI-AGRI pour 2018 et indique que le Point de service du PEI-AGRI vise à exploiter et à diffuser davantage les résultats des activités précédentes, par exemple en élaborant une boîte à outils numérique qui permettra de communiquer, de façon simple et accessible, les résultats des activités menées dans le domaine de la numérisation.

Des participants posent des questions très diverses, notamment sur la façon dont les informations tirées du grand nombre de réunions et d'ateliers ont été diffusées sur les terres agricoles utilisées par l'aquaculture pour la production de protéines et dans quelle mesure l'innovation en matière de sylviculture a été incluse dans les activités du PEI-AGRI, laquelle a beaucoup à apporter.

M. Desimpelaere explique que, après chaque événement du PEI-AGRI, une fiche d'information claire est produite et mise à disposition sur leur site internet, en plus d'un rapport plus complet. L'innovation dans les secteurs de l'aquaculture et de l'aquaponie a déjà été examinée par le groupe de réflexion sur l'horticulture circulaire et pourrait être intégrée dans les activités du PEI, par exemple celles qui sont liées aux nouveaux aliments pour bétail.

Ces dernières années, le réseau PEI-AGRI s'est montré actif dans le secteur forestier. En 2018, plusieurs activités concerneront de vastes thèmes susceptibles d'inclure la sylviculture mais pas exclusivement, par exemple l'atelier sur la diversification dans la bio-économie circulaire.

La DG AGRI assure les participants que la CE fait bon usage des masses de connaissances partagées lors des séminaires, notamment par la diffusion interne auprès de collègues. Ces connaissances sont ensuite réinjectées dans des processus qui façonnent et influencent les nouvelles politiques.

### Thématiques clés pour les RR

15 h 15 – 17 h 00  
Thématiques clés  
pour les RR

Les participants de l'Assemblée se scindent en trois groupes de travail parallèles, chacun axé sur une importante thématique identifiée lors de la dernière réunion du Groupe de pilotage des RR. Les points principaux tirés des groupes de discussion servent ensuite à alimenter la plénière.

## Rapporteurs des ateliers

### **Communication de l'innovation**

Les participants s'accordent pour dire qu'une grande masse d'informations a été générée à tous les niveaux et que le défi principal consiste à trouver le moyen de mettre en relation les niveaux européen, national et régional. Les thématiques qui, à leur avis, devraient faire l'objet de la communication sont notamment un échange de données qui tienne compte de leur propriété (protection des données), les outils « éprouvés » d'aide à la décision ainsi que le marketing numérique. Les participants estiment qu'un mélange de technologies anciennes et nouvelles (par exemple les nuages de connaissances) assurerait une couverture maximale, en gardant toujours à l'esprit la nécessité de mobiliser les « agents multiplicateurs ».

### **Simplification**

Le thème de la simplification est débattu dans des groupes distincts de parties prenantes (AG & OP et GAL & RRN) afin de répertorier les différences et les similitudes. Les groupes trouvent plusieurs domaines ou caractéristiques dans lesquels la simplification serait bénéfique pour tous : la complexité actuelle de la structure de programmation qui peut entraîner des retards de mise en œuvre ; la rigidité des contrôles pouvant affecter les projets à risque et de petite taille ; les aides d'État et marchés publics.

Pour les GAL et RRN, la priorité est de simplifier le processus d'approbation des projets et d'augmenter la rapidité des paiements. Pour les AG et OP, il serait souhaitable d'accroître la régularité et la clarté. Le risque qu'une simplification au niveau de l'UE se traduise par davantage de complexité sur le terrain est évoqué. Il faudrait prendre soin de bien comprendre les implications des actions à tous les niveaux.

### **Progrès des RRN**

Le thème traité concerne les méthodes utilisées par les USR pour impliquer les parties prenantes. Autre sujet abordé : quelles sont les préoccupations des groupes de parties prenantes qui ont été les plus entendues. Les différents modèles de mise en œuvre des USR/RRN peuvent largement influencer ce résultat, et plusieurs exemples positifs sont partagés à cet égard.

Les participants soulignent que la communication est un thème crucial, en particulier la communication au moyen de méthodes moins formelles et l'utilisation des RRN comme agents multiplicateurs pour partager l'information. Ils suggèrent de réaliser des enquêtes annuelles pour toucher des groupes de parties prenantes tels que les agriculteurs ou les entrepreneurs ruraux qui ne se sont pas encore engagés envers les RRN autant que d'autres l'ont déjà fait. Les bonnes pratiques en matière de méthodes d'implication pourraient être rassemblées et partagées entre les RRN, et le concept d'« excellentes pratiques » pourrait être introduit. Les participants évoquent aussi la nécessité pour les RRN de maintenir un équilibre entre la prise en compte des préoccupations principales de groupes individuels de parties prenantes et l'appui à l'ensemble des priorités du/des PDR.

## Session de clôture

17 h 00 – 17 h 15

Remarques finales

Mario Milouchev

Deux membres présentent chacun un point d'information.

[Kristiina Tammets](#), de l'ELARD, fait part à l'Assemblée d'une proposition de l'ELARD relative à un modèle de CLLD à financement multiple pour l'après 2020.

[Goran Šoster](#), de PREPARE, informe les membres de l'Assemblée sur le résultat du 3<sup>e</sup> parlement rural européen, tenu aux Pays-Bas en octobre 2017. Cet événement s'est clôturé avec l'adoption de la déclaration de Venhorst, qui plaide en faveur d'une nouvelle base unifiée pour le financement du développement local. Elle encourage aussi les parties prenantes à faire preuve d'imagination pour soutenir les services ruraux et diversifier l'économie rurale.

Pour conclure, le président souligne les résultats positifs de l'auto-évaluation des RR ainsi que le rôle important joué par les réseaux ruraux dans le transfert et le partage de connaissances. Il revient sur le fait que la Communication n'est qu'un premier pas dans le processus de modernisation et de simplification de la PAC, et fait ressortir que la réunion de l'Assemblée s'est avérée une magnifique occasion de développer davantage certains éléments clés de grande importance pour les réseaux ruraux.